



Avis d'appel public à la concurrence MP 2024-10

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE - 17, boulevard du roi Jérôme - 20181 AJACCIO Cedex 1

Téléphone : 04.95.51.77.77 - Fax : 04.95.51.14.40

Adresse internet : <http://www.corsica-pro.com> E-Mail : mpublics@atc.corsica

Activité(s) principale(s) : Tourisme -Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. - **Profil acheteur** : <http://www.achatspublicscorse.com>

- Tourisme

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. L'avis concerne un marché.

L'accord-cadre s'inscrit dans un projet ou un programme financé par des fonds communautaires européens.

Objet du marché : Accompagnement administratif, financier et technique pour la conduite de projets de Coopération territoriale Européenne pour le compte de l'Agence du Tourisme de la Corse.

Référence à la nomenclature européenne (CPV) principal	79421000 Services de gestion de projets autres que pour les travaux de construction
---	---

Lieu principal d'exécution : Corse, France continentale, Europe

Procédure : MAPA. Marché passé en vertu des dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique, régissant la procédure adaptée.

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques- Assistance à maîtrise d'ouvrage – AMO générale

Forme du marché : Accord -cadre

Durée : Les stipulations relatives aux durées et délais sont précisées à l'article 5 "Durée du marché" du CCP.

Type de prix : Les prestations sont traitées à prix unitaires et/ou forfaitaires. Le montant maximum est de 200 000 € HT sur toute la durée du marché.

Délivrance du DCE : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <https://www.achatspublicscorse.com/> avec référence ATC/ **MP 2024-10**. Numéro de référence du marché : MP 2024-10

Critères d'attribution :

Candidature : Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et



financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont précisés à l'article 7.1 du règlement de la consultation :

Offre: Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous (notés sur 20) :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 30 %.

2. Critère Valeur technique pondéré à 70 %.

Le détail de notation du critère prix et de pondération des sous critères du critère Valeur technique sont détaillés à l'article 8.2 du R.C

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement européens et fonds propre. Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours. Règlement par Mandat administratif.

Délivrance du dossier de consultation des entreprises :

L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <https://www.achatspublicscorse.com>. Les conditions sont détaillées à l'article 6.2 du R.C.

Conditions de transmission des candidatures et des offres :

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com> **Référence :** MP 2024-10

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée. La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé. Les conditions sont détaillées à l'article 11 du R.C.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA
VILLA MONTEPIANO, 20407, BASTIA CEDEX
20407 BASTIA
FRANCE

Tél : (+33) 4 95 32 88 66

Courriel : greffe.ta-bastia@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché : (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.



Délai de validité des offres : Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/12/2024

Date limite de réception des offres : Le vendredi 27/01/2025 à 12 :00 (Heure française)

Cette consultation sera publiée sur les supports suivants :

Corse-Matin, Nice-matin, BOAMP, www.achatspublicscorse.com, www.corsica-pro.com.